

Aux catholiques du diocèse de Limoges

Note suite aux mesures de confinement prises par le Président de la République

17 mars 2020

+

Comme tous nos compatriotes, nous sommes tenus de respecter les normes édictées par le gouvernement pour faire face à la crise sanitaire exceptionnelle du moment. Ce qui signifie concrètement pour les catholiques :

- Les églises restent ouvertes quand c'est possible, mais il n'y a **plus de célébration de messe** en public ni le dimanche, ni en semaine. Les prêtres célèbrent les messes en privé aux intentions qui leur sont confiées et pour le peuple de Dieu.

- les **baptêmes et mariages** sont reportés.

- Les **obsèques** seront célébrées dans la stricte intimité familiale, à concurrence de 20 personnes, en aménageant la célébration pour tenir compte des « gestes barrières ». Les laïcs engagés dans la préparation et la célébration des obsèques seront dispensés de leur mission lorsqu'ils ont plus de 70 ans.

- **Les prêtres** éviteront de sortir et d'aller à la rencontre. Vous pouvez les contacter par téléphone. Ils se déplaceront en cas d'urgence.

- Les **réunions pastorales** sont annulées.

- Les différents **services du diocèse**, en particulier le service communication, le service de la catéchèse, le service de l'Enseignement catholique font en sorte d'assurer une présence par les réseaux sociaux pour permettre de continuer que la mission éducative, la mission d'évangélisation et de communion continue.

- Les **services caritatifs** se coordonnent et font leur possible pour que la mission de l'Église auprès des plus isolés et des plus vulnérables puisse continuer. Des dérogations sont données aux associations pour leur permettre d'accomplir leur mission. Vous êtes invités vous-mêmes à rester attentifs à vos frères et sœurs les plus isolés, les plus vulnérables en les contactant par téléphone et en signalant tout besoin urgent.

- La **prière** reste possible en tous lieux et en tout temps. Le service de communication du diocèse propose de nous aider à nourrir notre foi et notre vie spirituelle via le site internet et les réseaux sociaux. Le prochain numéro du *Sillon* ne pourra être disponible que dans la version digitale. Soyez attentifs à transmettre des informations et des moyens à ceux qui n'ont pas accès à internet.

- La **semaine sainte** ne pourra pas être célébrée en public. Le site internet du diocèse proposera des retransmissions.

Il nous reste à développer notre inventivité pour continuer de vivre selon l'Évangile en ce temps de crise, c'est le moment où jamais que notre charité se fasse inventive. Restons en lien ! Je prie pour que le Seigneur vous donne de grandir durant ce carême d'exception dans la Foi, l'Espérance et la Charité. Saint Martial et tous les saints Limousins, priez pour nous !



+ Mgr Pierre-Antoine Bozo
Évêque de Limoges